

Nous vous accueillons:

PLABENNEC 8 rue Maréchal Leclerc

Parking gratuit face à l'Etude

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h00 et de 14H00 à 18h00

Standard : Tél : 02.98.55.94.35

Service négociation



## Nolwenn PERRON Notaire

08 rue Maréchal Leclerc 29860 PLABENNEC 02.98.55.94.35 n.perron@notaires.fr

## **DONATION**

$\triangleright$	Concernant les	parties	:

	Le ques	questionnaire d'état civil		
	La copie	recto -verso de la pièce d'identité de toutes les parties		
	Livret(s) de famille complet			
	Contrat	ontrat de mariage éventuel		
	Le cas é spécial	s échéant, <b>le justificatif de handicap</b> pouvant donner lieu à l'application d'un abattement al		
	Le RIB daté et signé de la personne qui règle les frais.			
		> Concernant le bien transmis :		
	☐ Si la donation porte sur des titres sociaux			
	0	Kbis de la société		
	0	Copie des derniers statuts,		
	0	Copie de la carte d'identité du représentant de la société		
	0	Le cas échéant, si les statuts l'imposent, <b>Procès-verbal d'une décision sociale</b> de la société agréant les donatairesRelevé des biens reçus par le défunt par donation ou succession,		
	0	Evaluation vénale des parts de la société par le cabinet comptable.		
☐ Si la donation porte sur un immeuble/maison/terrain :				
	0	Titre de propriété.		
	0	Avis de valeur du bien, (ou à faire établir par l'Etude),		
	0	Si le bien est en copropriété : coordonnées du syndic, et le dernier appel de charges e le procès-verbal de la dernière assemblée générale,		
	0	Si le bien est loué : copie du <b>bail,</b> coordonnées du <b>locataire</b> .		
	0	Si le bien a fait l'objet de travaux : autorisations d'urbanisme éventuelles et factures pour les travaux relevant de la garantie décennale,		

- > Concernant la fiscalité de la transmission :
- o Le cas échéant : copie des donations ou dons de sommes d'argent consentis antérieurement,

Si le bien est grevé d'un prêt : l'accord de la banque pour réaliser la donation.

o Pacte Dutreil éventuel.

Afin de nous permettre d'ouvrir les premières formalités, un acompte de 250 € sera demandé à l'ouverture du dossier. Dès que le dossier sera complet, le projet d'acte vous sera adressé, assorti du montant précis des frais.